



CONTRAT NATURE 1 et 2 LA NATURE REPREND SES DROITS



2000 arbres plantés en l'an 2000

PÔLE VÉGÉTAL ET VILLE À LA CAMPAGNE, BEAUFORT-EN-ANJOU ASSOCIE À SON PATRIMOINE URBAIN UNE PRÉSENCE VÉGÉTALE ÉVIDENTE. RÉCOMPENSÉE AUX CONCOURS DE L'ARBRE ET DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS, LA VILLE SE DÉVELOPPE EN HARMONIE AVEC SON ENVIRONNEMENT.



AUJOURD'HUI DES ESPÈCES PATRIMONIALES DANS LA VILLE

RÉHABILITATION D'ANCIENNES PEUPLERAIES, PRÉSERVATION ET CRÉATION D'ESPACES DE BIODIVERSITÉ, RÉALISATION DE LIAISONS NATURELLES... LA VILLE S'EST ENGAGÉE, DEPUIS QUELQUES ANNÉES, À VALORISER SES ESPACES NATURELS. UN TRAVAIL À LONG TERME QUI PORTE SES FRUITS. AUJOURD'HUI DE NOUVELLES ESPÈCES PATRIMONIALES, VOIRE PROTÉGÉES, ONT ÉTÉ RECENSÉES DANS LA VILLE. RETOUR SUR UN TRAVAIL QUI A DÉBUTÉ IL Y A 6 ANS.

Renforcer les continuités écologiques et redonner vie aux sites

Le contrat nature 1 en 2013

Situé au lieu-dit «Canada» au Sud de la commune, le contrat nature a permis de réhabiliter une ancienne peupleraie en prairie. Cette première restauration, de 20 hectares, avait pour objectif de favoriser la biodiversité, sur des parcelles abîmées, tout en y accueillant un agriculteur éleveur.

Le contrat nature 2 en 2016

Après un bilan très positif sur le contrat nature 1, la ville a poursuivi son travail en créant un deuxième espace de biodiversité dans le secteur du marais.

Aujourd'hui, une dizaine de ruches y sont installées et le nouvel espace naturel a retrouvé son aspect et sa fonction de marais, avec la faune et la flore qui y sont associées.

Créer des liaisons naturelles et favoriser la biodiversité

L'Éco-parc, en cours d'aménagement

Liaison naturelle entre le marais de Beaufort-en-Vallée et le centre-bourg de Gée, l'Éco-parc, situé sur la commune de Gée, permettra aux habitants de Beaufort-en-Anjou de disposer d'un lieu de vie avec pour point d'orgue la biodiversité.

Un verger conservatoire de pommiers et poiriers sera planté. Des allées sablées, de part et d'autre des prairies, permettront de rejoindre le cheminement le long du Couasnon et d'amorcer un parcours pédestre. Un parcours santé, au nord, sera créé... Un nouvel espace nature pour valoriser la faune et la flore de notre territoire.

Livraison prévue pour 2019.

SITUÉ EN PLEIN CŒUR DE LA VILLE, LE SECTEUR DES MARAIS EST LE POINT CENTRAL DE BEAUFORT-EN-ANJOU. VÉRITABLE « POU MON VERT » IL RELIE LES COMMUNES DÉLÉGUÉES DE BEAUFORT-EN-VALLÉE ET DE GÉE.

32

espèces d'oiseaux ont une forte valeur patrimoniale sur la région des Pays de la Loire

Source : LPO

Beaufort-en-Vallée a obtenu le maintien de la 3ème fleur

LA COMMUNE A RÉALISÉ, AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE, ET LA PARTICIPATION TECHNIQUE DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN, LA RESTAURATION DE DIVERS MILIEUX NATURELS (PRAIRIES HUMIDES, BOCAGE, MARAIS,...) DE 2013 À 2017.

Réintégrer de nouvelles espèces patrimoniales

Le territoire de Beaufort-en-Anjou fait partie du « Parc naturel régional », l'un des 51 Parcs naturels régionaux en France.

Fondé sur la protection et la valorisation du patrimoine naturel et de la biodiversité, le Parc National Loire Anjou Touraine (PNR) a accompagné la ville dans les différentes phases de travail. Les parcelles des « Contrat Nature » aujourd'hui restaurées font l'objet d'expertise écologique et d'inventaires réguliers. Plusieurs espèces patrimoniales, voire protégées, ont pu être observées à Beaufort-en-Vallée comme à Gée. Découvrez-les...

La Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*)

La fritillaire est une plante pour le moins originale, elle forme de jolies clochettes inclinées à damier pourpré. Cette petite bulbeuse, de 20 à 40 cm de haut, se retrouve particulièrement au printemps (floraison de mars à mai) dans les prairies humides fauchées de la commune.

Le Martin pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) :

Le Martin pêcheur est un oiseau très discret qui vit au bord des eaux calmes et peu profondes. La présence d'arbres et de poteaux à proximité de son lieu de chasse lui permet de se percher pour repérer ses proies (essentiellement des petits poissons, mais aussi des insectes, des crustacés et des batraciens). Lorsqu'on peut l'apercevoir, il se reconnaît facilement avec la partie supérieure de son corps colorée de turquoise et de bleu. Les joues et le dessous sont roux-orange et la gorge est blanche. Toutefois, il est souvent plus facile de l'entendre que de le voir. Cette espèce, en fort déclin, est protégée à l'échelle nationale et européenne.



Martin pêcheur d'Europe

La Samole de Valérand (*Samolus valerandi*):

La Samole est une petite plante discrète. Elle fleurit de juin à septembre dans les zones humides (mares, bord de cours d'eau, ...) temporaires. Ses fleurs blanches font environ 3 mm de diamètre et ses feuilles forment une petite rosette au sol. Espèce protégée en région Centre, elle n'en reste pas moins très patrimoniale sur la région Pays de la Loire.



Fritillaire pintade



La Samole de Valérand

TOUS ACTEURS À BEAUFORT-EN-ANJOU

DE NOMBREUSES INITIATIVES SONT PRISES POUR SENSIBILISER, PRÉSERVER ET VALORISER LA BIODIVERSITÉ DE NOS ESPACES VERTS DANS LA VILLE.

La réalisation de jardins de quartier joue un rôle fondamental pour les abeilles dans la pollinisation des fleurs et des cultures agricoles.

La fauche des terrains du Marais par un agriculteur permet aux agents de la ville de privilégier d'autres sites.

La participation des habitants aux concours des maisons fleuries valorise et embellit le cadre. Le mois dernier, le prix des maisons fleuries à Gée récompensait Nicole et Jacky Couvreur pour le prix parc et jardin et Annick et Jean-Louis Rigault pour le prix maisons fleuries. Toutes ces actions favorisent la biodiversité dans la ville.



Remise des prix
« maisons fleuries » à Gée